

Peut-il nous dire si les autorités provinciales ont demandé l'aide de la Gendarmerie royale du Canada en vue d'assurer l'ordre lors de la fameuse démonstration de demain soir à l'Université McGill?

[Traduction]

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Oui, monsieur l'Orateur. Le sous-procureur général du Québec a téléphoné au sous-procureur général du Canada pour lui demander s'il serait possible d'obtenir l'aide de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces armées canadiennes au cas où les autorités provinciales et municipales ne réussiraient pas à contrôler la violence à l'Université McGill. Des pourparlers sont présentement en cours à ce sujet entre le ministère du Procureur général du Québec, la Gendarmerie royale du Canada et les Forces armées canadiennes.

[Français]

M. Rondeau: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre a-t-il l'intention de recommander à la Gendarmerie royale du Canada de venir en aide à la Sûreté provinciale du Québec à cette occasion?

L'hon. M. Turner: Monsieur l'Orateur, cette question concerne directement la Gendarmerie royale du Canada et relève de la compétence de mon collègue, l'honorable solliciteur général du Canada, alors que l'autre relève de celle de l'honorable ministre de la Défense nationale.

M. Rondeau: Monsieur l'Orateur, je désire poser une autre question supplémentaire à l'honorable ministre.

Étant donné que plusieurs autres ministres sont en cause, le ministre a-t-il l'intention, à titre de Procureur général et ministre de la Justice, de demander à la Gendarmerie royale du Canada d'assurer son aide à la Sûreté provinciale, demain soir, à l'Université McGill?

L'hon. M. Turner: Nous sommes toujours disponibles, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

LE PÉTROLE

L'ÉTUDE PAR UN COMITÉ DE LA POLITIQUE CANADIENNE

M. Eldon Woolliams (Calgary-Nord): Je voudrais poser une question au ministre suppléant de l'Énergie, des Mines et des Ressources au sujet du pétrole. Étant donné que le président Nixon a chargé un groupe d'étude dirigé par un des ministres de son cabinet, de remettre à l'étude tous les arrangements amé-

[M. Rondeau.]

ricains concernant les importations pétrolières, le ministre dira-t-il si des dispositions spéciales sont prises pour examiner la politique canadienne? Plus précisément, le gouvernement donnera-t-il suite à la proposition du chef de l'opposition, selon laquelle un comité permanent de la Chambre devrait mener une enquête publique sur la nécessité d'établir une nouvelle politique pétrolière générale et convoquer les représentants de l'industrie pétrolière du Canada?

L'hon. Otto E. Lang (ministre suppléant de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Les députés sont sans doute au courant des mesures déjà prises concernant notre politique du pétrole à l'égard des États-Unis et savent, notamment, qu'une réunion à ce sujet est prévue pour le 2 avril. Bien entendu, nous allons suivre attentivement la formation aux États-Unis du comité dont parle le député. Je note aussi sa suggestion quant à l'à-propos de faire examiner la question par un comité permanent de la Chambre, et j'y songerai.

M. Woolliams: Le gouvernement semble toujours vouloir songer aux diverses questions. Compte tenu de l'apathie que dénote la réponse du ministre et des insinuations qu'elle renferme, puis-je lui demander s'il préconise le secret et l'inertie comme façon de gouverner?

Des voix: Oh, oh.

LE DÉFENSE NATIONALE

L'OTAN—LES OPINIONS DU DÉPUTÉ D'YORK-SIMCOE

M. W. B. Nesbitt (Oxford): J'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, monsieur l'Orateur; peut-être devrais-je la poser au premier ministre aujourd'hui. Les opinions du député d'York-Simcoe (M. Roberts) concernant l'attitude du Canada à l'égard de l'OTAN, qui ont reçu beaucoup de publicité et rallié l'appui d'un grand nombre reflètent-elles les vues du gouvernement sur les rapports du Canada avec cette organisation?

M. l'Orateur: La question est irrégulière. Le député ne peut chercher ainsi à connaître l'opinion du gouvernement sur des déclarations faites par des députés qui ne sont pas membres du gouvernement.

M. Nesbitt: En temps ordinaire, je me soumettrais respectueusement à la décision de Votre Honneur mais, dans le cas présent, on a déjà donné aux remarques du député tant de publicité, alors que la question des rapports entre le Canada et l'OTAN...

M. l'Orateur: A l'ordre.